

Technicien ncadet 21/05/2025

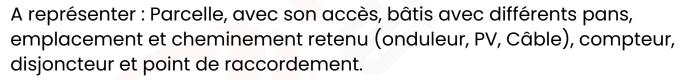
VISITE TECHNIQUE

PROJET
Puissance envisagée : kWc
Rue des Ambavilles, Apt 56 Ravine des Cabris
Code postal: 97432 Commune SAINT PIERRE
Contact interlocuteur sur site :
Nom & Prénom : Loic Hoareau Fonction : Employé
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail. Tél: 0692715684
DÉCLARATION AU PRÉALABLE
Superficie du ou des terrain(s) : Réf. Cadastrale :
Connaissance d'une zone particulière (classée) :
1) Situation juridique du terrain
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?
* Joindre copie du permis de construire
2) Type de bâtiment
Résidence principale Bureaux Entrepôt
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:
PLANS
Plan cadastral Plan de masse Plan de toiture / vue de dessus
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment

BAIIMENI /	HABITATION				
Type de toiture :	mono pente	bi pente	autre		
Couverture (type) :	tôle ondulée	■ nervurée	autre		
État couverture :	bon	✓ moyen	âge		
État des vis :	bon	✓ moyen	âge		
Type de vis: Je sais pas					
Type de charpente :	■ métallique	bois	autre		
État charpente :	bon	✓ moyen	âge		
Entraxe de pannes :	Oui	Zone d	ombre Oui Non		
Accessibilité (échelle,	hauteur) : 🔳 Oui	Non			
* Prendre une photo d	e l'accès en toiture				
EMPLACEMEN	TS >				
Compteur: Limit	te de propriété	À l'intérieur du be	âtiment		
Disjoncteur: Limit	te de propriété	À l'intérieur du bo	âtiment		
Arrivée EDF : Aéri	enne	Aéro-souterrair	Souterrain		
PHOTOS					
■ Photo des façades	Photos du bâ	ti 🔳 Photos d	le la toiture		
	_	<u> </u>	s l'environnement proche		
	permettant de situer	Thabitation dans	s ie paysage iointain		
Photo compteur - disjoncteur					
■ Photo local onduleur retenu					
■ Photo toiture retenue pour poser le PV					
Cheminement retenu					

azerazer

SCHEMA





Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





N° de dossier : _____

Client : _____



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

-
-
-